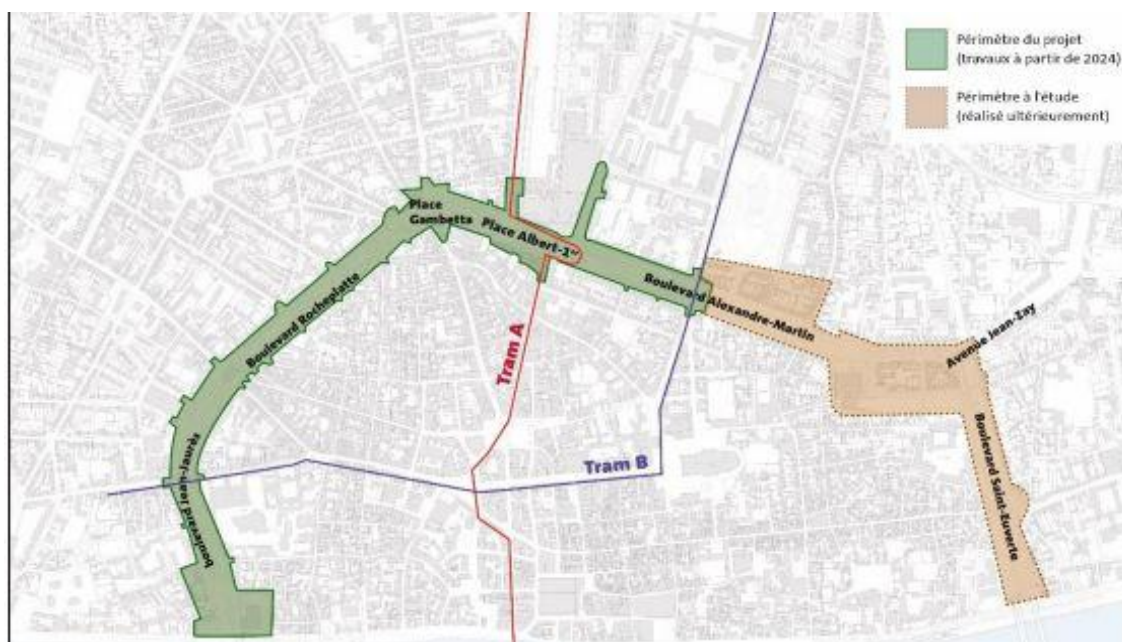


## Rénovation des mails d'Orléans : "L'opportunité du projet est globalement partagée"

Le conseil métropolitain a dressé hier le bilan de la concertation préalable à la requalification des mails historiques d'Orléans : l'opportunité du projet est confirmée, estime la majorité. Ce qui n'a pas empêché certains élus d'exprimer quelques inquiétudes.



Le périmètre concerné : à l'ouest pour la 1ère phase (prévue pour 2026), à l'est pour la seconde phase (traitée ultérieurement) - Orléans Métropole - DR

Le projet-phare de la requalification des mails d'Orléans se poursuit. Le projet consiste à **rétablir les boulevards orléanais dans leur configuration historique**, en supprimant le pont St Jean et les deux trémies Jaurès et Place d'Arc, en favorisant les modes de transport doux - transports en commun et vélos - et en aménageant des lieux de promenade arborés. " *L'opportunité du projet est globalement partagée* ", estime la métropole à l'issue de la concertation préalable. Une conclusion approuvée ce jeudi en conseil métropolitain par 47 voix, mais avec 37 abstentions - signe de l'expression de quelques inquiétudes...

### 300 contributions

Lors de cette concertation, 300 contributions ont été reçues. **Près d'une sur deux porte sur la mobilité** avec les enjeux de circulation automobile, de disponibilité du stationnement et du développement des transports en commun ; viennent ensuite, pour 24% des contributions, le développement des usages sur les mails, leur intégration au tissu urbain et l'évolution du cadre de vie. La majorité des participants estiment ainsi que **la transformation des mails est souhaitable**, avec parfois des réserves voire **des inquiétudes sur le coût du projet et l'impact pour la circulation** : un report de flux routier et de stationnement dans les quartiers environnants.



A l'issue de cette concertation, la métropole d'Orléans a elle-même apporté quelques précisions :

- Le stationnement supprimé en surface sera compensé par la **création de deux parcs de stationnements souterrains** dont celui situé au niveau du boulevard Jean Jaurès prévu dans la première phase du projet. Les conditions de stationnement facilitées et accessibles pour les résidents, les personnes âgées ou à mobilité réduite seront prises en compte.
- Le principe de **deux voies par sens de circulation** sera maintenu pour le trafic routier, en raison de l'importance des mails pour le plan de circulation
- Ce projet " *mobilisera environ 62 millions d'euros H.T, sur une première phase opérationnelle* " (et sans inclure la rénovation de la Place d'Arc, traitée à part)

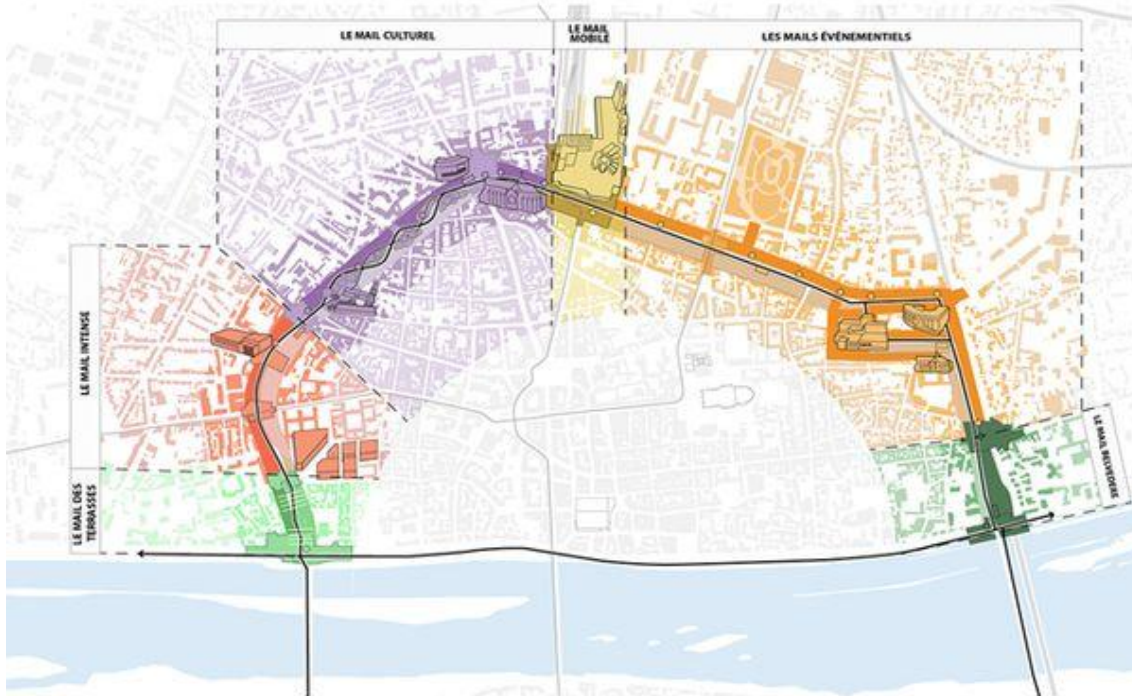
## "Un syndrome Co'met ?"

De quoi nourrir, bien sûr, quelques débats au sein du conseil métropolitain. Les élus de St-Jean-de-la-Ruelle et de Saran ont insisté sur cette interrogation majeure : **quel sera l'impact de ce projet sur la circulation**, à la fois pendant les travaux et à leur issue ? " *On ne peut pas se contenter d'intuition, il faut qu'on ait une vraie expertise là-dessus* ", a averti **Pascal Laval**, conseiller métropolitain de St-Jean-de-la-Ruelle. **Ludovic Bourreau**, élu d'opposition à Orléans, pense même qu'on " *prend le problème à l'envers* " et qu'il aurait fallu d'abord réfléchir à une refonte globale du plan de circulation dans la métropole. **L'autre question porte sur l'aspect financier** : " *Le coût inquiète à juste titre* ", a réagi **Vanessa Slimani**, la maire de St-Jean-de-Braye. Et l'élu fleurissois **Bruno Lacroix** de craindre déjà " *un syndrome Co'met* " de [dérapage des coûts](#) : " *Si on ajoute le coût des parkings, la Place d'Arc et la deuxième phase prévue après 2026, on dépassera les 100 millions d'euros, et on n'affichera ce chiffre qu'à la fin, ce n'est pas transparent* . "

**Serge Grouard**, le président d'Orléans métropole s'est voulu rassurant : " *Il y a un contexte d'inflation des coûts, mais on sera extrêmement vigilant là-dessus* ". **Matthieu Schlesinger**, le maire d'Olivet et premier vice-président de la métropole, a **rappelé où on en était dans ce projet** : " *On en est aux principes, et là-dessus, c'est effectivement largement partagé. Ce qui nous manque, c'est la cohérence de la vision d'ensemble, mais on se donne les moyens de l'avoir, car nous avons aussi lancé, parallèlement, une étude sur la hiérarchisation des flux de mobilité et sur une [éventuelle troisième ligne de tram](#)* . "

## Le maître d'oeuvre a été choisi

**Reste à définir plus concrètement le contenu du projet** dans ses détails : ce sera la mission du groupement de professionnels (architectes, urbanistes et paysagistes) qui a été retenu comme maître d'oeuvre - en l'occurrence, le **cabinet Richez et associés**, qui avait déjà travaillé sur les aménagements autour de la [2ème ligne de tramway](#) dans la métropole d'Orléans. Le cabinet prévoit déjà un séquençage des mails en 6 parties :



La redéfinition des mails envisagée par le cabinet Richez et associés - Richez et associés - DR

- le **Mail des Terrasses**, du Pont Joffre au Parvis de l'Université, mettant en scène le grand paysage au travers d'une succession de terrasses et d'espaces en pente
- le **Mail Intense**, qui déploie de part et d'autre de la place Madeleine de grandes pelouses ouvertes et des espaces sportifs, entre l'université, la patinoire et la place Saint-Jean
- le **Mail Culturel**, qui étend le square historique Rocheplatte du Frac à l'avenue de Paris, et y développe des espaces paysagers jardinés à forte valeur écologique et arboricole
- le **Mail Interconnecté**, qui ancre la gare et le Centre Commercial Place d'Arc sur une grande place et l'ouvre sur le centre-ville
- les **Mails Événementiels**, qui accueillent des esplanades festives et des jardins sériels sous les grands alignements historiques de la rue Albert 1er à la place Charles Péguy
- le **Mail Belvédère**, qui déploie de la place Charles Péguy au pont Thinat une promenade en hauteur et offre des vues en balcon sur la ville et sur la Loire.

Ce travail se poursuivra jusqu'en 2024, dans la concertation promet la métropole : les travaux s'étaleront ensuite jusqu'en 2026.